

Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 20 septembre, les points suivants ont été débattus :

Finances

Dans le cadre d'ajustements budgétaires, des décisions modificatives au budget Général 2013 et sur le budget Eau et Assainissement ont été votées, sans incidence sur l'équilibre des budgets.

Le conseil municipal vote les tarifs pour l'Ecole de squash (129 € pour l'année scolaire 2013/2014). Les tarifs des insertions publicitaires pour le bulletin municipal 2014 ont été maintenus. Les tarifs et la convention pour le concert de « Jazz en Automne » ont été fixés.

Administratif

➤ Le conseil approuve les conventions d'utilisation de l'Espace HUGO avec l'AVERN pour le salon bio des 28 et 29 septembre et pour les cours de danse d'Elodie MAISONS.

➤ Le conseil municipal approuve la délibération pour la demande de fonds de concours au SIEPRO (syndicat du réseau électrique).

➤ Le conseil municipal approuve la participation de la commune au F.S.L. (Fonds Solidarité Logement) à hauteur de 3 € par logement social.

➤ M. le Maire donne lecture du dernier rapport du Conseil des Maires de l'agglomération du Pays de Dreux dont l'ordre du jour était le suivant :

- présentation de l'organisation administrative – informations sur le lancement de la procédure SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) - Informations concernant l'assainissement collectif et pluvial. A ce sujet, le conseil municipal prend acte du transfert de la compétence « Assainissement des eaux usées » à la future agglomération du Pays de Dreux.

➤ Le conseil municipal décide de la création d'un poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle) à hauteur de 22 h/semaine.

➤ En ce qui concerne le développement économique, il confirme la vente par la commune d'un terrain sis ZA La Vallée Douard de 13 352 m² à la société Pavés d'Eure et Loir.

Travaux

➤ Ravèlement de la façade et la reprise d'une partie de la toiture de l'école élémentaire : un cahier des charges a été établi par la société GDECO. Après divers échanges, il est décidé, avant toute décision, de demander un chiffrage des travaux à M. DESFORGES de la société GD ECO.

➤ Parc de la Mairie : pour sa sécurisation, une procédure d'appel d'offres est en cours de réalisation pour l'abattage et l'élagage des arbres. Cet appel d'offres a été lancé par le cabinet conseil « L'Essence du Jardin », maître d'œuvre de l'opération.

Rappel : Un arrêté municipal a été pris pour interdire la fréquentation du parc durant la période des travaux.

➤ Raville rues des Merries et du Coteau : la commission d'Appel d'Offres a retenu l'entreprise EUROVIA pour la réalisation des travaux pour un montant de 149 977€ TTC, hors éclairage public. Les travaux doivent débuter au cours de ce mois.

➤ Le revêtement de sol de l'entrée de salle polyvalente sera remplacé.

➤ Local rangement salle polyvalente : le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour la création d'un local rangement. C'est le cabinet JALAGUIER-BOUVIER qui a été retenu.



Décembre 2013

Vendredi 6 – Samedi 7 et

Dimanche 8 Décembre

Téléthon 2013 – Voir programme joint

Dimanche 8 Décembre

Balade Cherisienne (Téléthon)

Rdv à 9h devant la Mairie

Dimanche 8 Décembre

Marché de Noël de l'Association St Pierre à l'Espace Hugo

Dimanche 15 Décembre

Comité des Fêtes – Fête enfantine de l'Arbre de Noël à partir de 15 h à l'Espace Hugo

Mardi 31 décembre

Dernier délai pour inscription sur les listes électorales

Vendredi 10 Janvier 2014

Vœux du Maire et du Conseil Municipal aux habitants à 18h30 à l'Espace Hugo

Dimanche 26 Janvier 2014

Concours de belote du Comité des Fêtes

➤Démolition maison « Garçon » : la commission d'Appel d'Offres, réunie le 9 septembre dernier a désigné l'entreprise Martin de Luray pour un montant de 14 900 € H.T.

Commission scolaire

M. Boucher fait le point sur la rentrée de septembre : satisfaction avec l'ouverture d'une 4^{ème} classe à l'école maternelle avec 96 enfants inscrits.

- Élémentaire : maintien des 7 classes avec 151 élèves.
- 45 enfants sont inscrits sur l'année à l'étude surveillée.
- Cantine : 210 enfants fréquentent la cantine. Le restaurant pour les enfants de l'école élémentaire a été agrandi.

Informations diverses annoncées au Conseil Municipal :

➤Agrandissement Intermarché : M. le Maire informe qu'en date du 6 septembre 2013, la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial d'Eure et Loir) a émis un avis favorable pour l'agrandissement du supermarché Intermarché de Cherisy qui passera de 643 m² à 1 360 m². L'objet de cette extension consiste en la création d'un rayon de poissonnerie traditionnel, de la création d'un « drive relais-accueil », ainsi que l'amélioration de l'offre (frais, épicerie, liquide, bazar). Cet agrandissement se fera dans le style architectural actuel.

➤L'inauguration officielle des logements de la SA HLM rue de Paris aura lieu le 4 octobre prochain en présence de M. le Sous-Préfet, du Président de la SA HLM La Roseraie et des parlementaires locaux.

Rappel des Travaux

Les travaux de la toiture de la poste sont terminés. les cheminées ont été conservées et réhabilitées pour l'esthétique du bâtiment. Ces travaux ont été réalisés par la société « Les Toits du Perche ».

Dans le cadre des économies d'énergie, le remplacement des ouvertures (portes, fenêtres) de l'école maternelle, la bibliothèque et le bureau d'accueil de la Mairie a été fait par l'entreprise LAIGNEL.

Les employés communaux ont réalisé un beau fleurissement des parterres devant les logements de la rue de Paris. Merci à eux !

SYROM - Rappel : Demandes de conteneurs ou de caissettes

Pour les nouveaux habitants ou pour le remplacement de matériel cassé ou volé, les demandes ne doivent plus être faites en Mairie mais directement auprès du bureau du SYROM par téléphone au **N° 02 37 38 75 95 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00** ou par mail : rotte.syromdrrd@orange.fr. Bien indiquer son nom, son adresse et son N° de téléphone. Le SYROM interviendra directement au domicile du demandeur.

La fourniture de nouveau matériel ou le remplacement d'un matériel cassé ou volé sera entièrement pris en charge par le SYROM.

Bibliothèque municipale

Fermeture de la bibliothèque du 16 décembre 2013 au 11 janvier 2014 pour travaux.

Balades cherisiennes

Dimanche 8 décembre au profit du Téléthon - Rendez-vous à 9h Place de la Mairie.

Inscriptions sur les listes électorales

Les nouveaux habitants de la commune et les personnes jamais inscrites sur les listes électorales et qui voudraient s'inscrire, peuvent le faire dès maintenant en Mairie (tous les matins de 9h15 à 12h15) et **jusqu'au 31 décembre dernier délai**, munis de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

A noter : les élections municipales auront lieu les **dimanches 23 et 30 Mars 2014**, les élections européennes le **dimanche 25 Mai 2014**.

Les ressortissants de l'Union Européenne peuvent participer à ces élections. Pour cela, il convient de venir s'inscrire en Mairie munis également d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Paiement des factures d'eau par prélèvements mensuels

Prélèvements à partir de janvier 2014 pour la facturation de novembre 2014 : les personnes intéressées peuvent se faire connaître en Mairie avant le 10 décembre 2013.

Entretien des trottoirs et abords des maisons

Il est rappelé que les habitants riverains sont tenus de nettoyer et de balayer les trottoirs et caniveaux au droit et côtés des propriétés qu'ils occupent.

En période hivernale, les habitants riverains sont tenus de balayer la neige afin de dégager un passage sur les trottoirs et de déglacer les caniveaux. (Code des Collectivités Territoriales). De plus, il est rappelé que les compteurs d'eau doivent **être isolés du gel** ; en cas de dégradations les travaux sont à la charge de l'abonné.

Sécurité

Conseils de la Gendarmerie contre les cambriolages : face à une **recrudescence des cambriolages** généralisés dans les communes rurales en cette période de fêtes, restez vigilants et n'hésitez pas à contacter la Mairie et la Gendarmerie si vous constatez un fait anormal !
Tél. Gendarmerie : 17 ou 02 37 38 57 30

Réunion avec la Gendarmerie – Dans le cadre de la prévention des vols, cambriolages, sécurité des biens et des personnes, une réunion de sensibilisation a été organisée le 8 novembre 2013 à l'Espace Hugo, en présence du Capitaine Valois, commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Dreux et de l'Adjudant Credot. Une soixantaine d'habitants ont pu dialoguer avec la Gendarmerie sur les réflexions de protection à avoir ou à mettre en place.

Vidéo protection – La vidéo protection est un outil qui participe efficacement à la lutte contre les actes d'incivilité, les vols et autres dégradations commises par différentes sortes de délinquants. De plus en plus de communes s'équipent en caméras pour assurer la surveillance d'équipements publics et de leurs abords. La sécurité des habitants étant une priorité et notre commune étant particulièrement touchée par la recrudescence de cette délinquance, le conseil municipal avait inscrit les crédits nécessaires à son budget 2013. Après concertation avec la Gendarmerie et les services préfectoraux, un arrêté préfectoral en date du 22/11/2013 a été pris autorisant l'installation d'un système de vidéo protection (8 caméras, visionnant la voie publique, répondant aux finalités fixées par la loi : sécurité des personnes, prévention des atteintes aux biens, protection des bâtiments publics, prévention du trafic de stupéfiants). Un appel d'offres a été réalisé. Les travaux d'équipement devraient être réalisés courant décembre 2013.

Du côté des associations...

Association St Pierre

Le vendredi 6 décembre : participation au téléthon. L'ASP sera présente à 16h 30 à la sortie des écoles et sur le lieu du lâcher des ballons et vendra des crêpes au profit du téléthon. 2000 crêpes doivent être vendues au prix modique de 5 € les 12 !

Le dimanche 8 décembre : Marché de Noël organisé par l'ASP à l'Espace Hugo. 28 exposants et beaucoup de très belles et bonnes choses.

A partir du 20 décembre : une équipe de l'ASP distribuera aux personnes âgées, à partir de 72 ans, de notre secteur des petites compositions florales accompagnées de jolies cartes préparées par les enfants du caté.

Comité des Fêtes

Dimanche 15 Décembre 2013 : Fête Enfantine de l'Arbre de Noël

Dès 9 h : Le Père Noël sera de nouveau parmi nous et distribuera des friandises aux enfants qui viendront à sa rencontre. Il sillonnera les rues de Cherisy et de ses hameaux à bord de sa belle voiture.

A 14 h 45 : Il vous invite à le retrouver à l'Espace Hugo pour assister au spectacle interprété par le clown « PAPIILLON » et les artistes du Comité des Fêtes.

A l'issue de ce spectacle et du goûter, les enfants scolarisés ou habitant Cherisy, (dont l'année de naissance se situe entre 2003 et 2013) recevront un jouet offert par la Municipalité.

Date à retenir : **Dimanche 26 janvier 2014** : Concours de Belote

RAPPEL :

TELETHON les vendredi 6 - samedi 7 et dimanche 8 décembre 2013.

Voir programme joint

Vœux 2014

Monsieur le Maire, accompagné de ses adjoints et du Conseil Municipal, présentera ses vœux aux habitants de notre village le **vendredi 10 janvier 2014 à 18h30** à l'Espace Hugo. Nous vous attendons nombreux à ce rendez-vous qui nous permettra de partager le verre de l'amitié et la traditionnelle galette des Rois.

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS